



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 127429

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la destruction de l'emploi qui se poursuit dans le secteur de l'aide à domicile. L'UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles), qui rassemble plus de 1 200 structures adhérentes, alerte sur les difficultés qui frappent ce secteur. Elle fait état, à travers son « baromètre de l'emploi », de 8 700 pertes d'emplois dans la branche de l'aide à domicile en 2010, et pour le seul réseau UNA, de 6 860 emplois détruits au 30 septembre 2011. Par ailleurs, une quinzaine de structures sont, soit en procédure de sauvegarde, soit en redressement judiciaire et cette situation menace quelques 1 751 emplois supplémentaires. Le préjudice n'impacte pas seulement l'emploi mais également l'ensemble des personnes dépendantes et leurs proches. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour préserver ce secteur d'utilité sociale avéré, et lui permettre de poursuivre ses missions, garantissant la qualité et la sécurisation de ses interventions auprès des publics fragilisés.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127429

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 934

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)